

**Bureau du 8 janvier  
2021**

**Lancement du  
projet seniors en  
2021**



# Rappel du contexte

- **Une initiative née du cycle vieillissement inscrit dans la mission d'animation professionnelle**
  - En complément d'une politique d'adaptation du bâti ancienne et généralisée
  - Pour mieux garantir la sécurisation du maintien au domicile des seniors, en articulation avec le réseau des services d'aides à domicile
  - Pour améliorer la qualité de service et l'attractivité des logements sur des territoires détendus
  - Pour s'inscrire dans les enjeux de diversification des compétences des organismes organisée par la loi ELAN
- **Une volonté collective d'échanges de pratiques et d'expérimentations**
  - Une conscience partagée des défis démographiques et sociologiques à l'œuvre
  - Quelques initiatives ciblées d'organismes en faveur des seniors
  - Un besoin en accompagnement et en structuration d'une démarche collective de territoire
- **Une première étude qui confirme un besoin et corrélée par un récent rapport national de la Fédération des Petits Frères des Pauvres**
  - <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/milieu-rural-ou-urbain-contre-l-isolement-des-personnes-agees-dans-les-territoires>

# Présentation des résultats de l'étude

- **Une étude menée sur le premier semestre 2019**
  - En partenariat avec 15 organismes adhérents, représentant plus de 75 % du parc régional
  - Par un cabinet spécialisé dans la gestion d'enquêtes
  - Pour mieux connaître les conditions de vie des seniors
  - Et leurs attentes en matière de services
- **Une démarche soutenue**
  - Par la Confédération dans le cadre de l'AMI 2 Territoires détendus
  - Par la CARSAT Centre Val de Loire
  - Par l'AG2R LA MONDIALE
  - Accompagnée par un sociologue spécialiste des questions du vieillissement

# Focus sur la population objet de l'étude

- **Les locataires isolés de 75 ans et plus :**
  - Plus de 10 000 locataires dans le parc social régional, soit plus de 6% des logements
  - Une moyenne d'âge de 83 ans
  - Une ancienneté moyenne de 20 ans dans le parc social (contre 10 ans pour l'ensemble des locataires)
  - **Des revenus faibles**
    - 56% ont des revenus inférieurs au plafond PLAI
    - Plus de 50% bénéficient de l'APL
  - **Une forte proportion de sous-occupation**
    - 61 % de locataires en sous-occupation
    - Dont 34% occupent des T4 ou plus

# Les constats à l'issue de l'étude

- Un accès des seniors aux nouvelles technologies très faible
- Un senior sur 5 semble ne pas avoir de contact régulier avec l'extérieur et souffre d'isolement
- La question de la mobilité devient particulièrement problématique à partir de 80 ans et plus
- Seuls 30% des seniors interrogés font appel aux services d'aide à domicile
- Une inquiétude sur leurs capacités à rester durablement dans leur logement pour 40% des seniors interrogés
- Une difficulté pour les seniors interrogés à se projeter sur la notion de services

# La construction d'un projet collectif de territoire

- Une enquête qui confirme un besoin en sécurisation du maintien au domicile, mais qui reste à approfondir en termes de recueil des besoins et expression des attentes de la part des seniors
- Construction d'un projet de mission de veille sociale auprès de ce public, pour :
  - Aller à la rencontre des seniors et favoriser l'expression de leurs besoins par un contact régulier et personnalisé
  - Proposer un accompagnement qui s'inscrive en complémentarité de l'action des acteurs de l'aide à domicile
  - Expérimenter de nouveaux services, en lien avec les possibilités offertes par la loi ELAN, en recherchant un modèle économique adapté
  - Préparer et outiller les OLS à l'accueil et à la sécurisation du maintien au domicile des seniors d'aujourd'hui et de demain
- Un projet confié à l'USH Centre Val de Loire par ses adhérents, avec pour mission de :
  - Identifier et mobiliser les sources de financement nécessaires à la mise en œuvre du projet
  - Accompagner et structurer cette dynamique collective
  - Inscrire le projet dans l'environnement institutionnel et coordonner les actions développées avec les acteurs et dispositifs de l'accompagnement du vieillissement

# Les actions proposées

- Un suivi individuel des seniors
  - Pour mieux appréhender leurs conditions de vie et les freins qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne
- Des services d'accompagnement proposés tout au long du suivi
  - Pour apporter des premières réponses aux besoins observés (accompagnement dans l'accès aux droits, sensibilisation aux outils numériques...)
- Des ateliers collectifs organisés sur les territoires
  - Pour favoriser la participation des publics cibles du projet
- Des actions de formation à destination des équipes de proximité
  - Pour accompagner les organismes dans la définition de leur politique stratégique en faveur des seniors

# L'équipe mobilisée pour le projet

- Un chargé de mission dédié principalement au suivi du projet
- Une équipe mobile déployée sur les territoires
  - 6 salariés → recrutés prioritairement au sein des organismes, par mises à disposition
  - 6 volontaires en service civique → agrément collectif accordé à l'USH Centre Val de Loire et ses adhérents
  - Un binôme salarié/volontaire en service civique par département → accueil du binôme par un organisme du département
  - Formés au démarrage du projet
- Un pilotage assuré par le groupe projet
  - Composé des organismes adhérents et des financeurs de la démarche
  - Animé par l'USH Centre Val de Loire
  - Une instance qui se réunira à chaque étape clé de la démarche
- Un accompagnement assuré par Delphis

# Un projet inscrit dans les politiques publiques locales

- Au sein des Conférences des Financeurs des départements
  - Financement des actions collectives
  - Tous les départements à l'exception de l'Indre
- Un partenariat triennal avec la CARSAT Centre Val de Loire
  - Sur 4 axes :
    - Le développement d'une acculturation commune des acteurs du logement et du vieillissement sur les enjeux de sécurisation du maintien au domicile des seniors
    - Le soutien et la promotion de nouvelles formes d'accompagnement des seniors dans le parc social
    - La poursuite de l'adaptation de l'offre de logements existante et le développement de l'offre nouvelle (habitat inclusif notamment)
    - La prévention des risques professionnels dans le développement des projets en faveur des seniors
  - Avec un financement de 50 000 € pour le projet
- Autres soutiens financiers
  - AG2R LA MONDIALE : 80 000 €
  - Action Logement Services : 40 000 €
  - La Banque des territoires : 26 000 €

# Perspectives de lancement du projet en période de crise

- Une crise sanitaire qui rend difficile le lancement du projet
  - Un projet qui privilégie des visites à domicile chez les seniors
  - Quelle adhésion spontanée des seniors ?
- Un délai incompressible de 3 mois avant le lancement opérationnel de la démarche
  - Pour mobiliser un panel de 50 à 100 seniors dans chaque département
  - Pour construire les outils de suivi
  - Pour recruter les équipes
- Un enjeu de conservation des financements obtenus
  - Notamment les financements des Conférences des financeurs

# Point sur les financements

- Un courrier d'information sur le report du lancement du projet à début 2021 en raison de la crise sanitaire a été adressé à l'ensemble des financeurs en juin 2020
- Des courriers demandant la prolongation des conventions ont été adressés aux Conférences des financeurs en novembre 2020 (à l'exception du 45 qui n'a pas établi de convention)

## LES FINANCEMENTS DES CONFERENCES DE FINANCEURS

Financier	Date d'octroi	Montant	Versement	Délai de fin	Report accordé
CF 18	24/09/2019	20 000 €	20/12/2019	30/09/2021	01/11/2023
CF 28	06/10/2020	20 000 €		30/06/2022	
CF 37	06/11/2019	25 000 €	28/01/2020	31/12/2021	
CF 41	11/10/2019	15 000 €	07/05/2020	31/12/2021	
CF 45	15/10/2020	19 270 €	30/11/2020	31/03/2021	

# Calendrier prévisionnel proposé

## ➤ PHASE PREPARATOIRE : janvier-avril 2021

### ☐ Janvier-février 2021 : mobilisation des seniors

- Organisation de la communication auprès des seniors pour susciter le volontariat de 300 à 600 seniors : courriers d'information et identification des publics par les organismes
- Analyse d'impact RGPD
- Recueil des retours des seniors et formalisation du listing de suivi

### ☐ Février-avril 2021 : Recrutement des équipes et construction des outils

- Les 6 volontaires : accompagnement des services de l'Etat via une plateforme dédiée
- Les 6 professionnels : appel à candidature en janvier au sein des organismes et lancement de recrutements externes en février si insuffisance de candidats dans les organismes
- Construction des outils de suivi : fiche état des lieux, fiche navette de suivi, contenu des ateliers collectifs
- Formation des équipes : module de formation de 4 jours + formation citoyenne des volontaires

## ➤ PHASE OPERATIONNELLE : mai-décembre 2021

- ☐ Lancement des suivis individuels : organisation des tournées des équipes, de manière à formaliser un minimum de 3 rencontres par senior
- ☐ Organisation des ateliers collectifs : au minimum 1 atelier par département, composé de 2 séquences : sensibilisation au numérique et expression des attentes et des besoins

## ➤ PHASE EVALUATIVE : janvier-mars 2022

- ☐ Evaluation finale de la démarche
- ☐ Elaboration d'un cahier des charges et d'une étude de faisabilité juridique sur le développement de services aux seniors

Réunion du groupe projet tous les mois pour validation des outils et de la méthode

Appui des organismes

Appui RH des organismes  
Constitution d'un jury au sein du groupe projet

Réunion du groupe projet tous les 2 mois pour évaluation en continu de la démarche